

Fig.1 • TABLEAU DE CHÉRI SAMBA,
« PORTE DE NAMUR – PORTE DE
L'AMOUR », CHAUSSÉE D'IXELLES,
© JULIE BARBEAU – CENTRE BRUXELLOIS
D'ACTION INTERCULTURELLE.



Jacinthe Mazzocchetti

CHARGÉE DE COURS

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN (PSAD/LAAP-CIRFASE)

VISITING RESEARCHER - UNIVERSITY OF AMSTERDAM - PROGRAM

“CULTURALISATION OF CITIZENSHIP”

DÉNIS DE RECONNAISSANCE, LUTTES ET AFFIRMATION DE SOI ENQUÊTE AUPRÈS DE JEUNES D'ORIGINE SUBSAHARIENNE À BRUXELLES

À partir des éléments rassemblés au cours d'une enquête menée en région bruxelloise auprès d'adolescents issus de migrations subsahariennes, il s'agira d'examiner la manière dont ces jeunes, en situation précaire parviennent à se construire une identité. Cette quête d'identité est influencée par une double stigmatisation, à cause de la couleur de leur peau, qui les enferme dans une altérité irréductible et leur confère trop de visibilité et à cause des discriminations sociopolitiques et socio-économiques, qui tend à les rendre invisibles. Dans cette perspective, nous examinerons – sans prétention à l'exhaustivité – quatre manières d'exister dans la ville, le repli, l'affirmation individuelle, la logique de bandes et de territoires et la logique religieuse. Il s'agira également de s'interroger, dans une perspective impliquée, sur l'émergence d'espaces de reconnaissance.

Entre sur-visibilité ponctuelle, que ce soit le cinquantenaire des indépendances ou les violences urbaines attribuées aux « bandes de blacks », et invisibilité : en Belgique, peu d'études ethnographiques se sont réellement penchées sur la situation des personnes d'origine subsaharienne ¹.

Avec P. Jamouille, nous avons mené une enquête ethnographique auprès d'adolescents issus des migrations en région bruxelloise (Jamouille & Mazzocchetti, 2011). Prenant appui sur la méthodologie de l'observation participante, nous avons enquêté dans des communes et des quartiers à forte densité immigrée de Bruxelles. Nous avons recueillis des récits de vie de familles migrantes et d'adolescents. Dans ce cadre, je me suis intéressée plus spécifiquement à la situation de jeunes

migrants subsahariens ou descendants de migrants, dont je propose une analyse sous l'angle des dénis et des luttes de reconnaissance ².

Si la présence significative de ces populations en Belgique remonte aux années soixante, cette vague de migrations se caractérise par la diversité des trajectoires des personnes et par son augmentation relativement récente. Ainsi, malgré les liens établis lors de la période coloniale, les Africains subsahariens ne furent pas concernés par les accords bilatéraux « d'importation de main-d'œuvre » conclus entre la Belgique et certains pays du bassin méditerranéen. Les premiers migrants, essentiellement originaires du Congo RDC et du Rwanda, furent pour la plupart étudiants (Kagné & Martiniello, 2001). Mais, progressivement, les troubles politiques, l'augmentation continue des inégalités ainsi que l'impact des changements climatiques et des catastrophes naturelles sur le continent, ont provoqué des déplacements massifs de population à l'intérieur même du continent ainsi que, dans une moindre mesure, en direction de l'Europe. Simultanément, les politiques migratoires se durcissent et les frontières se ferment. Les populations en provenance d'Afrique subsaharienne, de plus en plus nombreuses en Belgique, sont majoritairement en situation précaire. —>

Histoire migratoire et constructions identitaires

En Belgique, les premières vagues d'immigration vinrent d'Europe du Sud, puis du Maghreb et de Turquie. Elles étaient paysannes, généralement peu scolarisées, et au départ recrutées dans le cadre d'accords bilatéraux (Morelli, 2004). Bien qu'en 1974, l'Etat Belge a durci sa politique migratoire, en limitant l'autorisation de séjour aux citoyens de l'Union Européenne, aux personnes hautement qualifiées, au regroupement familial, aux étudiants étrangers et au droit d'asile, le nombre d'entrées d'étrangers a continuellement augmenté (Schoonvaere & Perrin, 2008 : 179). Au premier janvier 2008, on comptait en Belgique 971.448 personnes de nationalité étrangère, soit 9,1 % de la population totale. Pourcentage qui s'élève à 16,4 % si le calcul inclut les personnes nées étrangères et à 20 % en tenant compte des personnes ayant au moins un parent né étranger (Schoonvaere & Perrin, 2008 : 157). La majorité de ces populations sont des ressortissants de l'Union européenne, 68 % en 2007³. Notons que ces chiffres ne tiennent pas compte des demandes d'asile, ni des étudiants étrangers. S'ajoute à cela les personnes en situation illégale. Avec Anvers, Bruxelles constitue l'un des deux pôles ayant accueillis le plus d'immigrants étrangers ces dernières années.

C'est surtout au cours des années nonante que la présence subsaharienne s'accroît et se diversifie. Alors que certains cherchent à emprunter la voie du droit d'asile, d'autres n'hésitent pas à risquer leur vie en passant par la voie illégale. En 1999, 83,4 % des ressortissants d'Afrique subsaharienne sur le territoire ont moins de 40 ans. Plus de 35 % d'entre eux ont moins de 20 ans, ce qui confirme un mouvement migratoire récent et des populations, essentiellement primo-migrantes ou fils/filles de primo-migrants (Kagné & Martiniello, 2001 : 18). En provenance de plus de 40 pays, ces personnes

ont des histoires, des référents culturels et des langues parfois très différents. On dénombre en effet 49 nationalités, avec cependant une prédominance des ressortissants des anciennes colonies belges, qui constituent environ 50 % des personnes recensées officiellement (Schoemaker & Schoonvaere, 2012).

L'hétérogénéité des situations vécues sur le continent africain, assortie d'une absence d'accord entre ces pays et la Belgique – à l'exception des accords interuniversitaires – expliquent la diversité des trajectoires migratoires. Pour beaucoup très scolarisées, les niveaux de qualification de ces populations ne sont, cependant, bien souvent pas reconnus. Les statistiques dites ethniques sont rares, l'étude démographique de Schoonvaere sur la situation en Belgique des populations originaires du Congo RDC est à cet égard précieuse. Ses résultats montrent notamment que ces populations présentent un niveau d'instruction plus élevé que la moyenne belge et, pourtant, un taux d'emploi bien moindre (Schoonvaere, 2010). Ainsi, les migrants subsahariens travaillent pour la plupart en dessous de leurs niveaux de qualifications (Rugira, 2010). Même les personnes diplômées dans le système belge trouvent difficilement à s'insérer sur le marché de l'emploi (Kagné & Martiniello, 2001). Beaucoup subissent de nombreuses discriminations (obtention de droits, logements, emplois...).

Attachés à leur région ou pays d'origine, les migrants originaires d'Afrique subsaharienne ne forment pas vraiment, si ce n'est de l'extérieur, une communauté. La catégorie « migrations subsahariennes » soulève donc des questions importantes d'un point de vue méthodologique et politique. Différents spécialistes ont débattu de cette question lors des journées d'étude « Migrations subsahariennes en Belgique : un état des lieux » (UCL, octobre 2010), pour conclure que ces interrogations ne peuvent déboucher sur une réponse unique. Elles ouvrent la porte à un débat complexe et à des prises de position différentes en fonction des épistémologies propres aux disciplines, des engagements voire des revendications des protagonistes, mais aussi en fonction des questions de recherches et des interlocuteurs rencontrés (Mazzocchetti, 2012).

Dans le cadre de mes enquêtes, principalement réalisées dans les communes de St Josse, d'Ixelles, d'Anderlecht et d'Evere, et plus spécifiquement dans des quartiers à haute « concentration immigrée », j'ai rencontré des familles précarisées, des enfants de migrants et de jeunes primo-migrants subsahariens⁴, confrontés aux mêmes discriminations et atteintes racistes, qui avaient tendance à accorder plus d'importance à la couleur de leur peau ou à d'autres logiques groupales, telles que celle de leur quartier, ou de leur affiliation religieuse, qu'à leur région de provenance⁵. La couleur de la peau, cette forme d'altérité irréductible des minorités visibles (Poiret, 2003), prenait dans leurs constructions identitaires une place centrale.

Des jeunes ne se présentaient pas de prime abord comme congolais, angolais, sénégalais..., mais comme « noirs » : « Nous on est des vrais Noirs, c'est depuis le début qu'on souffre (John ⁶) ». Cette présentation de soi fait référence à l'idée du « peuple noir », sorte d'entité mythique, définie au travers de l'oppression subie au long des siècles via l'esclavage et la colonisation et aux discriminations raciales que ces jeunes continuent à endurer (Sagot-Duvaurox, 2004).

D'autres jeunes se nommaient « black », dans une forme de réappropriation positive de la couleur de leur peau, s'identifiant aux bandes de blacks américaines ainsi qu'au mouvement Hip Hop.

D'autres enfin, se racontaient en lutte contre le stigmate passé et présent de la peau, contre le poids des origines. Dans une tentative de sortie des catégories assignées, une partie de mes interlocuteurs mettaient en avant des référents collectifs autres, tels que des identités territorialisées (le groupe de pairs prenant le nom du quartier ou encore de la station de métro) ou des identités religieuses. D'autres jeunes souhaitaient être dissociés de tout enjeu communautaire, qu'il soit géographique, historique et/ou chromatique.

Leur connaissance très parcellaire des sociétés africaines passées et présentes renforcent des visions parfois très stéréotypées, à connotation péjorative. S'ajoutent, surtout pour les jeunes nés ici, le rejet de l'image de l'Afrique que véhiculent les médias : pauvre, en famine, en guerre.

Mes jeunes interlocuteurs exprimaient également le souhait de se détacher des conflits, des divisions communautaires, « importées » en Belgique depuis leur pays d'origine par certains de leurs parents. La majorité de ces jeunes étaient peu insérés dans des réseaux familiaux, parce qu'ils étaient seuls en Belgique ou en conflit avec leurs proches. Au moment de l'enquête, les parents, au sens élargi du terme, étaient rarement, des ressources matérielles et/ou symboliques fortes pour les jeunes rencontrés.

Cette question de la « condition noire » (Ndiaye, 2008) est importante à analyser et à comprendre. En effet, dans les récits, sous la forme d'une appropriation ou d'un rejet, le référent au phénotype prenait généralement le pas sur une présentation de soi en termes d'origine et/ou de nationalité ou encore, en termes de classes sociales. Aux humiliations historiques et à leurs dénis, s'ajoutent les maltraitances des nouveaux migrants (demandeurs d'asile, clandestins...) et les discriminations. Ce cumul a une incidence sur les constructions identitaires des jeunes rencontrés. Des liens se tissent entre violences historiques, violences de l'Etat (fermeture des frontières, discriminations, atteintes aux droits...), altérité irréductible et « identité chromatique » (Thiou, 2008). —

Dénis de reconnaissance, luttes et affirmation de soi

Les processus de socialisation des jeunes interviewés sont donc affectés par le poids de l'histoire, par les dynamiques d'exil, entre autre leurs incidences sur les relations intergénérationnelles, et par les vécus discriminatoires, par cette convergence entre violences historiques et violences contemporaines.

Pour ceux qui analysent les dénis de reconnaissance, les luttes et les affirmations de soi, la distinction établie par Nancy Fraser (2004) entre redistribution et reconnaissance contribue à mettre cette

convergence en évidence. Bien que j'accepte l'argument d'Honneth pour qui ce découpage empêche une conceptualisation de la reconnaissance comme un tout, englobant des dimensions affectives, juridiques et sociales (Honneth, 2004a), utiliser l'approche de Fraser m'a permis d'analyser les questions de reconnaissance d'une part sous l'angle des dimensions collective et de la participation citoyenne, et d'autre part sous l'angle du cumul des inégalités sociales et des humiliations racistes. En ce sens, elle complète l'approche d'Honneth, qui m'a permis d'envisager les luttes de reconnaissance et les dynamiques d'affirmation de soi sous des aspects plus individuels⁷.

De mes observations et des récits que j'ai récoltés a progressivement émergé la question des possibilités d'ancrage et de reconnaissance de ces jeunes. Sans prétendre faire le tour de la question, mes matériaux empiriques me permettent de mettre en tension quatre manières d'exister dans la ville, d'y prendre place. Les figures exposées ci-après ne sont ni exhaustives,

Fig.2 • FRESQUE MURALE, MATONGÉ, 2005. © JULIE BARBEAU - CENTRE BRUXELLOIS D'ACTION INTERCULTURELLE.



ni auto-exclusives. Dans un essai de systématisation, elles se présentent sous la forme de modèles types avec les potentialités et les limites que cela suppose. Ce sont des figures qui schématisent une situation complexe et mouvante mais qui aident néanmoins à en percevoir les enjeux. La dimension relationnelle des identités et les dynamiques de présentation de soi différenciées en fonction des lieux, des moments, des personnes sont également à prendre en compte. Ces figures ne sont donc que le reflet d'un temps donné analysé à partir du croisement d'observations et de discours. Elles s'articulent autour d'une double tension entre invisibilité et sur-visibilité, entre stratégie individuelle et collective. La notion de « tension » inclut le principe d'oscillation, la non-exclusivité des positionnements. —>

Défiance et repli

Nasser, 22 ans, est né en Côte d'Ivoire⁸. Placé dès son plus jeune âge sous la responsabilité d'un maître coranique, il a grandi entre enseignement religieux, mendicité et travail dans les plantations. Il a fui les violences et la pénibilité de ses conditions de vie, qui, déjà rudes, se sont aggravées avec la situation de guerre qu'a connu la Côte d'Ivoire.

Une fois sur le territoire belge, lorsqu'il se présente à l'office des étrangers, Nasser ne possède aucun des codes nécessaires (langagiers, corporels, administratifs...). Ses réponses, décalées des logiques d'asile, provoquent la mise en doute de son récit. Il affirme avoir 17 ans à son arrivée, mais les tests biométriques pratiqués par l'office conduisent à le considérer comme majeur. Dès lors, il ne reçoit pas le soutien spécifique octroyé aux mineurs. De plus, comme il est incapable d'être précis sur ses origines, son récit est contesté.

Cette mise en doute de l'histoire de sa vie, combinée aux différentes violences qu'il a vécues, l'enferment progressivement dans le silence et dans une dynamique de repli sur soi. Sur le territoire depuis 5 ans, il sort très peu, ne voit personne. La peur d'être arrêté, enfermé ou renvoyé le tenaille. Très méfiant, il sait que le moindre écart peut avoir des conséquences. Désespéré, il a mené sans succès une grève de la faim de 36 jours pour tenter d'être régularisé. Si sa demande de régularisation pour raisons humanitaires est rejetée, il optera pour la rue, la clandestinité.

« Je ne sais même pas « où se trouve ma procédure » [où en est ma demande d'asile]. Permis de conduire, ils ont dit non. Travail de vacances, refusé aussi. Je vis dans ce pays, mais je ne peux rien faire, c'est comme une prison. Je ne vois aucun avenir pour le moment. Ma vie est compliquée, elle n'a aucun sens. Je dors, j'ai à manger mais je n'ai pas ma liberté. Qu'est-ce que je dois faire pour avoir une vie meilleure ? Comment m'en sortir ? Je ne vois pas. Dans la rue, ça ne se voit pas que je n'ai pas de papiers, mais dans ma tête, oui. Je me sens menacé. J'évite là où il y a beaucoup de contrôles. C'est pour ma sécurité. Je reste chez moi, seul, c'est une protection. » (Nasser)

Nasser fait partie des invisibles – sur le plan administratif – et tente de le devenir pour échapper aux violences et au retour forcé. Il est coincé dans ce paradoxe relevé par Honneth (2004b) d'une sur-visibilité physique (la couleur de sa peau) et d'une invisibilité sociale. Cette forme d'invisibilité sociale extrême, puisqu'aux attitudes racistes et aux discriminations s'ajoute l'absence de statut juridique, est un processus de déni complet d'une humanité commune, un procédé de déshumanisation. Mes interlocuteurs analysent leur vécu de sans-papiers en termes de continuité insidieuse des rapports de domination qui existaient entre l'Occident et le continent africain : « On a tout perdu. On est passé de l'esclavage aux sans papiers. Entre esclave et sans papiers, je préfère être esclave car au moins j'ai une place, j'ai un statut. Je préfère même être mort » (John⁹).

Pour Nasser, toute visibilité est source de risques et objet de stigmatisme. Seule l'acquisition de droits et donc une visibilité sociale, à condition que les processus de déshumanisation ne lui portent pas trop atteinte, pourrait renverser la donne. Pris en tenaille entre les dangers que représentent l'absence de papiers et la couleur de sa peau, Nasser se cache, s'isole. Son invisibilité juridique et son invisibilité réelle finissent par se recouper. —

Logiques de distinction

Une partie des jeunes rencontrés choisissent de s'affirmer en se distinguant. Ce faisant, ils s'inscrivent dans une dynamique de luttes individuelles contre les discriminations et d'affirmation de soi.

Le surinvestissement scolaire est une des voies de distinction. Les jeunes primo-migrants, notamment, ont un devoir de réussite par rapport aux sacrifices de leurs familles. Beaucoup d'espoirs reposent sur eux. Ils cherchent à combattre les stigmates grâce à leur réussite scolaire. Dans cette perspective, l'accumulation de connaissances et de diplômes devient parfois un instrument de reconstruction identitaire.

Christelle, 19 ans, arrivée en Belgique à l'âge de 14 ans, a grandi au Rwanda¹⁰. Elle a connu la guerre dans son enfance. Pour elle, réussir à l'école, avoir un diplôme, un bon emploi serait une revanche sur la vie. Cela lui donnerait également la possibilité d'exister hors de toute attache communautaire ou ethnique. Christelle se définit en rejetant son origine rwandaise. Elle se veut belge, « un point un trait ». Sa quête est cependant nourrie de son histoire. Elle connaît l'odeur de la pauvreté, de la douleur, du sang. Son rapport au monde scolaire n'est pas seulement pragmatique, il y a pour elle quelque chose de plus profond, voire de sacré, qui se joue dans l'accès au savoir.

« Depuis toute petite, je ne me vois pas sans blouse blanche. En fait, je pense que ça date de la guerre... On fuyait de préfectures en préfectures. Et à chaque fois qu'on traversait, il y avait des barrières. Je voyais des gens se faire tuer. Je me disais, c'est pas possible, qu'est-ce que je peux faire... Et cet homme, j'avais 4 ans, j'étais d'une santé fragile, je n'avais plus mes médicaments, j'étais faible... L'homme m'a dit : 'Toi tu rêves, tu n'iras pas loin'. Depuis, j'ai toujours voulu viser haut. J'ai voulu dire à ma mère, peu importe ce que mon père a fait, je veux que tu sois fière de moi..., que les gens disent 'tu vois, ta fille ... !'. Depuis ce moment-là, c'était clair dans ma tête... » (Christelle)

« C'est dur et à la fois, c'est une force ? » (Jacinthe)

« En venant ici, ma mère m'avait dit : « Peut-être que d'ici un an, je ne serai plus là, continue... ». J'ai du faire le deuil de ma mère avant qu'elle ne parte et penser aux études, sinon ce n'était pas possible... Je ne sais pas comment expliquer, même quand je suis malade, je ne veux pas me reposer... » (Christelle)

Désirs et obligations de réussite reposent parfois sur l'expérience de l'inhumain. Ce peut être ressenti comme l'unique possibilité de survie psychique. Et pourtant. Olivier Daviet (2005), psychologue, souligne qu'au paradoxe spatial de la migration, être d'ici et de là-bas, s'ajoute, dans les demandes d'asile, un paradoxe temporel, celui d'être parti sans encore être vraiment arrivé. Paradoxe qui rend encore plus difficile les investissements scolaires. En outre, ces jeunes se retrouvent souvent dans des écoles de « seconde zone » (Jamoulle & Mazzocchetti, 2011). Entre incertitudes liées aux séjours, pressions et contingences, leurs projets de réussite scolaires sont difficiles à concrétiser.

Autre manière de se distinguer : être puissant, se faire respecter. Les jeunes qui s'écartent des groupes de pairs, en particulier les jeunes hommes¹¹, doivent trouver d'autres formes de protection. Il leur faut être fort pour résister aux logiques de bandes¹² et être protégés. Dido, 22 ans, est d'origine congolaise¹³. Il est en Belgique depuis l'âge de 10 ans. Son parcours est intéressant car il jongle entre les différentes figures repérées. Son investissement dans la boxe, cette force déployée et affirmée, lui a permis de s'éloigner de son groupe d'amis devenu dangereux et contraignant.

« Une proie facile, c'est ne pas être fort, ne pas être dans une bande et ne pas avoir de grand frère. Dans une altercation, par exemple, la boxe, ça donne de l'assurance, tu sais que tu es capable. Ça aide à mieux se sentir. » (Dido)

Ces jeunes, pris par les dynamiques de distinction, en viennent à se définir avant tout comme individu, *self-made men and women*, en rupture avec leurs origines familiales et/ou communautaires. Ils tentent de contrer les assignations identitaires de la sur-visibilité de leur couleur de peau et des stigmates afférents via une ascension sociale vertueuse, clef espérée de visibilité sociale. Ces luttes – « Malgré le fait que je sois noir, je vais réussir » – les poussent à se différencier des « supposés pareils à soi », parents et amis, à ne pas les fréquenter afin d'éviter tout amalgame. Ces constructions identitaires reposent sur des dynamiques extrêmes

de distinction, telles que des formes de désolidarisation au sein des groupes de pairs, mais aussi entre générations. Elles laissent ces jeunes très démunis en cas d'échec. —

Regroupements de jeunes

Les regroupements de jeunes sont un élément clef de la socialisation des adolescents (Mauger, 2006 ; Mohammed & Mucchielli, 2008 ; Fize, 2008). Pour les jeunes d'origine subsaharienne à Bruxelles, ils jouent un rôle prépondérant. Même si en terme d'effectifs, les groupes plus formalisés restent minoritaires, en terme d'imaginaires et donc de possibilités et d'influence sur les choix de vie, les dynamiques de bandes sont de plus en plus présentes, d'autant que les médias font grand bruit de ces questions (Jamoulle & Mazzocchetti, 2011).

Des récits récoltés, il ressort que les jeunes – membres ou proches des bandes – sont en quête de lieux où exister et être reconnus. Ils cherchent également à se démarquer de leurs « ancêtres », et de leurs parents qui, disent-ils, continuent de « se soumettre ». Ils rejettent les « petites » réussites, tels que les emplois difficiles, précaires si pas illégaux, de leurs parents surdiplômés. Ils refusent toute forme d'exploitation. Dans leur discours, les rapports de domination anciens ou actuels entre Blancs et Noirs sont fortement mobilisés.

Leurs identités affichées se construisent autour de territoires. Certains groupes de jeunes s'identifient à ce point à leurs quartiers que le passage de ses frontières par des membres d'autres bandes semble les atteindre dans leur corporalité biologique et sociale. En recherche d'autres modèles, ils s'identifient aux rappeurs et aux gangs de jeunes des États-Unis qui, eux, se font respecter. Ces groupes sont aussi pour certains, notamment parmi les primo-arrivants, des lieux de survie plus pragmatiques, voire des lieux de réussite grâce aux logiques de business.

Ces groupes permettent à leur membres de se construire en adoptant une identité « guerrière » (Sauvadet, 2006), « violente », certes, mais valorisée par leurs pairs en regard des violences sociales et administratives qu'ils subissent. Au fil du temps, certains se retrouvent piégés. Abandonner le groupe, c'est être lâche, faible. C'est renoncer à toute loyauté (Lapeyronnie, 2008). C'est également accepter la mort de proches sans plus chercher à les venger. Enfin, sortir du groupe, c'est se retrouver seul, sans protection, en danger.

James, 17 ans, d'origine angolaise, est en Belgique depuis l'âge de 7 ans¹⁴. Au fur et à mesure de nos rencontres, il me raconte le piège des logiques d'embrouilles et de réputation, l'importance des loyautés envers le groupe.

« Si on tape mon pote, moi aussi je dois réagir. Et c'est parti loin. Au début, on se battait avec des coups, maintenant c'est des couteaux. On a des potes à l'hôpital. Il y en a même qui perdent des vies. Ça fait au moins 5 ans qu'on vit ça. A la fin, si t'es dedans, des fois tu n'y arrives plus. T'es pas tranquille.

Fig.3 • « PORTRAIT DANS LA RUE »
1993. © DAMIENNE FLIPO.



Tu dois aller en ville avec tes potes. Tu dois être avec eux tout le temps, ils te raccompagnent chez toi. Tu dois faire attention, tu dois marcher, tu dois regarder de loin. » (James)

Les violences, au sein de ces groupes, principalement à l'encontre des membres d'autres groupes, peuvent être analysées sous l'angle de la délinquance d'exclusion, mais aussi d'expression (Abbink & Van Kessel, 2005 ; Chantraine, 2008 ; Bailleau, 2009). Ces jeunes, qui sont, pour certains, mis hors la loi par l'absence de papiers et donc, de droits, et pour d'autres, citoyens de seconde zone par la couleur de leur peau et les discriminations subies, cherchent à se rendre visible, en s'appropriant des territoires (les codes postaux des communes, les bouches de métros...). Ce faisant, ils posent la question de leur droit à l'existence. Cependant, leurs comportements violents provoquent un renforcement des barrières établies entre « eux » et « nous », de leur « altérité ».

Dans cette sur-visibilité collective, les individus s'effacent au profit du collectif, au point que des jeunes se sentent incapables de sortir de ces « nous » qui les aliènent. Ces jeunes, dans toute la complexité de leurs histoires singulières, comme dans les souffrances partagées collectivement, ne sont pas pris en compte. Les médias, les forces de l'ordre et les politiques ont tendance à confondre le tout et la partie. Pourtant, derrière les logiques de groupes, se dessinent les contrastes et les contradictions entre les « je » et les « nous », entre des attitudes collectives de défiance et des espoirs individuels de citoyenneté effective et de réussite. ↪

Reliances¹⁵ religieuses

Hormis ces groupes de pairs, les seuls lieux communautaires qui font sens pour les jeunes que j'ai rencontré sont certains groupements religieux, et notamment les Églises pentecôtistes. Ils évoquent les Églises qu'ils fréquentent comme des espaces polyvalents, « multi kit ». Ils y trouvent du savoir valide, une autorité légitime, une institution solide, une communauté enveloppante, mais qui permet aux individus d'émerger via des formes de réussite individuelle.

Dans leurs luttes contre les assignations ethno-raciales, certaines de ces Églises leur offrent également des lieux où dépasser les sentiments d'infériorité liés à la période coloniale. Pour certains de ces jeunes, l'Église catholique est assimilée à une période de soumission (les missionnaires, la colonisation), alors que ces nouvelles Églises s'en démarquent (Meiers, 2008). Elles se mettent en posture de connaissance et de supériorité. Elles « lavent plus blanc que blanc », alors que les anciens colons semblent s'être égarés. Elles donnent les clefs de la vie avec la bible comme guide (Laurent, 2003).

Dans ce contexte, un travail important est fait autour de l'estime de soi. Ces jeunes participent à une « entreprise religieuse qui gagne », ce qui leur confère une identité positive (Laurent, 2003). Les séances de prêches à destination des jeunes les poussent à investir le scolaire. Dido, notamment,

après avoir quitté sa bande grâce à la boxe, a rejoint une Église. Sa trajectoire est très intéressante : on observe le passage de la bande, vers la boxe. De la boxe et de l'affirmation de soi vers les Églises et, enfin, un investissement du monde scolaire. Le discours reçu dans son Eglise est celui de la réussite par l'effort. La dynamique prônée est celle du projet.

« A 18 ans, je me suis dit il faut que je commence à chercher si Dieu existe ou pas. Je me suis donné une année pour me tenir à carreau et pour voir si Dieu existe. Maintenant, je marche avec lui comme un guide. Ça a changé ma manière d'être. Avant, j'étais plus une pile électrique, j'ai trouvé la paix. J'ai senti la paix de Dieu en moi. » (Dido)

Si certaines de ces Eglises offrent peu de place à la réflexivité et à l'altérité (Meiers, 2008), elles semblent cependant offrir à ces jeunes ce dont ils manquent le plus cruellement : une affiliation, une place, du sens (Fancello, 2012). Elles permettent de s'affirmer fièrement. Elles peuvent être des réseaux de solidarité, bien qu'à des degrés divers¹⁶, elles présentent aussi, pour les plus fragiles et les plus démunis, des risques de repli dans un entre-soi, de radicalisation, tout comme les regroupements de jeunes.

Ce texte s'essaye à ouvrir des pistes de recherche sur les liens entre violences historiques, violences de l'État et constructions identitaires. Il cherche à mesurer les effets que provoquent l'enfermement dans une altérité irréductible, les visions restrictives de l'autre couplées aux discriminations sociopolitiques et socio-économiques. Comment s'en défendre et accéder à la réussite et à la reconnaissance, lorsqu'on sait que les dénis de reconnaissance et les inégalités socio-économiques empêchent toute participation citoyenne, qui est elle-même un facteur clef de reconnaissance...

Les analyses proposées dans cet article pourraient être qualifiées de pessimistes. Sans doute est-ce lié aux conditions d'enquête, qui s'est déroulée auprès de personnes précarisées sur le plan social, économique voire juridique, et auprès de jeunes peu ou pas ancrés dans des réseaux familiaux ou en conflit avec les membres de leur parenté (père, mère, oncle...). Cependant, les résultats obtenus sont aussi le reflet de l'impact de la condition noire, notion qui englobe les atteintes passées et présentes. Certes, des différences apparaissent en fonction de la singularité des histoires et des transformations qui découlent des processus migratoires, mais malgré cela, des transversalités interpellantes émergent. Les luttes contre les discriminations et les dynamiques de survie se jouent dans une double tension entre isolement et regroupement, entre invisibilité et sur-visibilité. Le manque de ressources et les dénis multiples de reconnaissance tendent à figer les identités et à réduire les processus d'identifications multiples, de présentation de soi modulables en contexte.

La question que je me pose, dans une perspective impliquée et prospective (Singleton, Vuilleminot & Hermesse, 2011), est celle de l'émergence d'espaces de reconnaissance, nécessairement pluriels, qui permettraient de contrer la radicalisation des groupes et la mise

Fig.4 • « SUR LE VIF, CHAUSSÉE D'IXELLES, MATONGÉ » 1993.
© DAMIENNE FLIPO.



en silence des « je » qui l'accompagne. Pour ces jeunes et les enfants à venir, quelles autres possibilités de socialisation que ces « je » de défiance ou de repli, ces « je » de distinction hyper-individualisés, ces « nous » radicalisés, fermés sur eux-mêmes ? Ces choix, qui sont souvent posés par défaut, s'articulent à une dimension de rejet de tous, des « supposés pareils à soi », des autres « les Blancs, les Occidentaux », des jeunes d'autres cultures, d'autres quartiers, d'autres rues... Ces processus, incompatibles avec le projet d'un vivre ensemble apaisé, reposent sur des fractures intergénérationnelles et sociétales.

Ces dernières années, en France notamment, les enjeux mémoriels liés à la colonisation et aux migrations ont été débattus sur la place publique (Blanchard & Veyrat-Masson, 2008). En Belgique, malgré le cinquantenaire de l'indépendance de la RDC Congo (2010), malgré

les recommandations des assises de l'inter-culturalité en 2010, malgré que l'année 2011 soit, pour le haut Commissariat des Droits de l'Homme, l'« Année internationale des Personnes d'Ascendance africaine », les débats autour du passé colonial belge et des politiques migratoires restent modestes et se déroulent en sourdine. L'évocation publique de ces enjeux est néanmoins susceptible d'avoir un effet sur les constructions identitaires des jeunes que j'ai rencontrés. Ces discours alimentent en effet cette conscience de la condition noire sans qu'émergent, jusqu'à aujourd'hui, de véritables actions de fond.

Le besoin se fait sentir d'une approche globale qui passerait moins par la reconnaissance d'un « statut de victime aux lourdes conséquences politiques et sociales », que par une nécessité de restitution et de partage pour tous de l'histoire (Larcher, 2006 : 162). La colonisation et les migrations font partie intégrante de l'histoire de la Belgique. En outre, cette « nécessité d'histoire » (ibid.) devrait être assortie d'une politique de lutte contre les discriminations dites ethniques, de leur divulgation et de leur pénalisation. Le travail nécessaire pour contrer les stéréotypes coloniaux, ancrés dans les imaginaires, et le racisme insidieux du quotidien s'annonce plus subtil et complexe à mettre en œuvre. L'inclusion dans une histoire collective partagée, ce qui suppose un changement radical de paradigme et la « parité de participation » (Fraser, 2004 : 161), devraient influencer sur les imaginaires et les relations de proximité et pourraient dès lors, progressivement, nous mener aux conditions de reconnaissance de ces populations. —

Notes

1. Je remercie les lecteurs anonymes de la revue ainsi que Pierre-Joseph Laurent (professeur UCL) pour leurs remarques constructives sur une version préliminaire de cet article.
2. Je poursuis aujourd'hui des travaux de recherche sur les migrations subsahariennes en Belgique. J'analyse notamment l'impact des politiques publiques – telles que les entraves à la libre circulation – sur les stratégies migratoires et les liens transnationaux (Mazzocchetti, 2011).
3. Direction générale Emploi et marché du travail, rapport 2009, *L'immigration en Belgique : effectifs, mouvements et marché du travail*, p. 12.
4. Mon entrée sur le terrain via les mondes scolaires et associatifs explique le fait que mes interlocuteurs étaient d'origine variée.
5. Du côté de leurs parents, des adultes rencontrés, les référents identitaires pouvaient au contraire être de type ethnique, au sens restrictif du terme (les Mossis, les Wolofs...), de type national (les Congolais, les Rwandais...) couplés, pour certains, avec des dynamiques de regroupements panafricains (Grégoire, 2010), de mise en exergue, non pas de sa couleur de peau, mais de son africanité, d'une culture et d'une histoire « africaine » commune.
6. John, Congolais de 28 ans, est en Belgique depuis l'âge de 10 ans. Je l'ai rencontré via une équipe d'éducateurs de rue. Nous avons échangé de manière régulière durant l'année 2008. Les lieux et les noms des personnes ont été remplacés par des pseudonymes afin de garantir le respect de l'anonymat et de la vie privée des personnes impliquées dans ce travail de recherche.
7. Notons que ce découpage entre approche collective et individuelle des dynamiques de reconnaissance est un artefact interprétatif de ma part qui ne résume en rien la complexité des approches de ces auteurs. En effet, bien qu'ils soient en désaccord sur certains aspects, Fraser et Honneth tentent tout deux de penser un projet sociétal de justice sociale.
8. J'ai rencontré Nasser par l'intermédiaire d'une association de soutien aux personnes en demande d'asile. Nous avons échangé de manière régulière durant l'été 2008 (entre juin et septembre).
9. John a vécu sept années de clandestinité.
10. J'ai rencontré Christelle via un responsable d'une cellule de soutien scolaire. En plus de discussions informelles, le récit de Christelle a été recueilli en 4 étapes, échelonnées sur une période de 18 mois (2008-2009).
11. D'après les professionnels de terrain avec qui je collabore, les jeunes filles sont également de plus en plus dans les mêmes logiques : être puissante et/ou être en groupe pour exister, être reconnue, être protégée.
12. Voir le point 2.3. Regroupements de jeunes.
13. J'ai rencontré Dido via son ancien moniteur de boxe, aujourd'hui éducateur. En plus de discussions informelles, le récit de Dido a été recueilli en 4 étapes, échelonnées sur une période de 12 mois (2008-2009).
14. James était un des élèves avec qui j'ai mené des entretiens collectifs. Entre 2008 et 2009, nous avons travaillé une année en groupe. Ensuite, il m'a amenée dans sa cité afin de me montrer les endroits dont nous avons parlé. Enfin, nous avons clôturé nos échanges par des entretiens individuels.
15. Cette notion sociologique qualifie l'action d'être relié aux autres et le climat de confiance et d'entraide qui en découle (Bolle De Bal M., 2003 : 99).
16. Il existe en effet de nombreuses Églises différentes sur le territoire bruxellois. Les éléments présentés dans cette partie proviennent des transversalités qui traversent les récits recueillis. Il ne s'agit en aucun cas d'une présentation exhaustive. Notons que des dynamiques de reliances religieuses sont également à l'œuvre au travers de l'Islam, même si elles sont moins nombreuses, car une majorité des migrants subsahariens et de leurs descendants présents sur le territoire belge proviennent de pays fortement christianisés.

Bibliographie

ABBINK J. & VAN KESSEL I. (éd) 2005 - *Vanguard or Vandals, Youth, Politics and Conflict in Africa*, Leiden, Brill.

BAILLEAU F. 2009 - « Jeunes et politiques publiques. Comment juger et punir les jeunes », *www.IRDB.FR* mis en ligne en février 2009.

BLANCHARD P. & VEYRAT-MASSON I. 2008 - *Les guerres de mémoires : La France et son histoire, enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte.

BOLLE DE BAL M. 2003 - « Reliance, déliance, liance : émergence de trois notions sociologiques », *Sociétés*, 2003/2, n° 80, 99-131.

CHANTRAINE G. (éd) 2008 - *Trajectoires d'enfermement, récits de vie au quartier mineurs*, Paris, CESDIP

DAVIET O. 2005 - « Etre enfant de parents demandeurs d'asile », *Ecarts d'identité*, N°107, 72-79.

FANCELLO S. (à paraître) - « Migration africaine et pentecôtisme à Bruxelles », in Mazzocchetti J. (dir.), *Migrations subsahariennes en Belgique : un état des lieux*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. « Investigations ».

FIZE M. 2008 - *Les bandes. De l'entre soi adolescent à l'autre-ennemi*, Paris, Broché.

FRASER N. 2004 - « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS* 1/2004 (n° 23), 152-164.

GRÉGOIRE N. 2010 - « Identity politics, social movement and the state : 'Pan-African' associations and the making of an 'African community' in Belgium », *African Diaspora*, 3 (1), 159-81.

HONNETH A. 2004a - « Recognition and Justice : Outline of a Plural Theory of Justice », *Acta Sociologica*, Vol. 47, No. 4, 351-364.

HONNETH A. 2004b - « Visibilité et invisibilité. Sur l'épistémologie de la 'reconnaissance' », *Revue du MAUSS* 1/2004 (n° 23), 137-151.

JAMOULLE P. & MAZZOCCHETTI J. 2011 - *Adolescences en exil*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. Anthropologie prospective.

KAGNE B. & MARTINIELLO M. 2001 - *L'immigration subsaharienne en Belgique*, Courrier Hebdomadaire, n° 1721.

LAPEYRONNIE D. 2008 - *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Lafont.

LAURENT P.-J. 2003 - *Les pentecôtistes du Burkina Faso. Mariage, pouvoir et guérison*, Paris, Karthala.

LARCHER S. 2006 - « Les errances de la mémoire de l'esclavage colonial et la démocratie française aujourd'hui », *Cités* 1/2006 (n° 25), 153-163.

MAUGER G. 2006 - *Les bandes, le milieu et la bohème populaire*, Paris, Broché.

MAZZOCCHETTI J. 2011 - « Fermeture des frontières et liens transnationaux – Un terrain auprès de primo-migrants africains en Belgique », *Autrepart*, 57-58.

MAZZOCCHETTI J. (éd) (à paraître) - *Migrations subsahariennes en Belgique : un état des lieux*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. « Investigations ».

MEIERS B. 2008 - « *Le Dieu de mama Olangi* ». *Imaginaire social de crise et construction identitaire. Bruxelles/ Kinshasa*, DESS en anthropologie, UCL.

MOHAMMED M. & MUCCHIELLI L. (éd) 2008 - *Les bandes de jeunes, Des blousons noirs à nos jours*, Paris, La découverte.

MORELLI A. (éd.) 2004 - *Histoire des étrangers ... Et de l'immigration en Belgique de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Couleur livres a.s.b.l.

NDIAYE P. 2008 - *La condition noire, Essai sur une minorité française*, Paris, Calman-lévy.

POIRET Ch. 2003 - « Criminalisation de l'immigration et sociologie des relations interethniques », *Hommes et Migrations*, n° 1241, 6-19.

RUGIRA C. (à paraître) - « Elites en exil : difficulté d'insertion », in Mazzocchetti J. (éd.), *Migrations subsahariennes en Belgique : un état des lieux*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. « Investigations ».

SAUVADET Th. 2006 - *Le capital guerrier, Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin.

SAGOT-DUVAUROUX J.-L. 2004 - *On ne naît pas noir, on le devient*, Paris, Albin Michel/Point

SCHOONVAERE Q. & PERRIN N. 2008 - *Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique*, Groupe d'étude de Démographie Appliquée (UCL) et Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

SCHOONVAERE Q. 2010 - *Etude de la migration congolaise et de son impact sur la présence congolaise en Belgique : Analyse des principales données démographiques*, Groupe d'étude de Démographie Appliquée (UCL) et Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

SCHOUMAKER B. & SCHOONVAERE Q. (à paraître) - « L'immigration sub-saharienne en Belgique depuis les années 1990. Approche démographique », in Mazzocchetti J. (éd.), *Migrations subsahariennes en Belgique : un état des lieux*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. « Investigations ».

SINGLETON M., VUILLEMENOT A.-M. & HERMESSE J. (éd) 2011 - *Ethique et implication en anthropologie*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. "Investigations".

THIOUB I. 2008 - « L'esclavage et les traites en Afrique occidentale : entre mémoires et histoires », in Adam Bâ Konaré, *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, Paris, La Découverte.